



Le mot du Maire



Chères Meroutaines, chers Meroutains,

Six lampadaires ont été récemment installés pour compléter l'équipement de la place de la mairie. La rénovation de l'éclairage de cette place donne une identité nocturne propre au cœur de notre village. L'endroit accueille déjà de nombreux piétons, et deviendra à terme, nous l'espérons, un véritable lieu de rencontre et de promenade, grâce à la création d'un espace de loisirs pour tous. La sécurisation de cette place sombre s'avérait indispensable. Désormais, les usagers et les piétons traversant l'espace sont orientés dans leur cheminement dans une atmosphère chaleureuse. Je vous invite à venir la découvrir de nuit. Sur deux de ces ensembles, des projecteurs, aux couleurs modulables, créent des ambiances adaptées durant un temps déterminé sur la façade de la Mairie (naturellement rose en ce mois d'octobre). Outre ces différents aspects, ces nouveaux candélabres sont équipés d'éclairage LED, des matériaux durables et de qualité, offrant une lumière visuellement confortable et économique.

Bien sûr nous aimerions pouvoir continuer dans ce sens et équiper rapidement l'ensemble des luminaires de notre village de LED, mais cela représente un coût d'investissement non négligeable pour notre commune qu'il nous faut analyser au regard de nos usages et d'une étude d'amortissement.

L'éclairage lié à notre patrimoine sur le lavoir, la façade de l'église, le parvis du fort et autres calvaires, sera naturellement concerné et repensé au moment d'un renouvellement ou d'une rénovation.

Réduire nos coûts de fonctionnement – l'électricité pour l'éclairage public représente un poste de dépense important dans le budget de la commune – c'est permettre plus d'investissements. C'est mon objectif constant et nous y réfléchissons.

De plus, moins consommer d'énergie, c'est aller dans le sens du développement durable et de la préservation de notre planète. Nous devons y être attentifs pour protéger l'avenir des générations futures.

Bien cordialement,

Stéphane Guyod
Maire de Meroux

Infos village

Des animations en décembre jusqu'à Noël

Une fois par semaine, pendant tout le mois de décembre, des animations vous seront proposées. Le calendrier de ces festivités sera présenté dans les Brèves de novembre. Réservez dès maintenant ces soirées pleines de surprises!!



Décharge verte

La décharge verte sera ouverte les samedis 5 et 19 novembre de 9h à 11h30. Vous pourrez y amener vos branchages.



Les travaux sur la commune

Les travaux suivants ont été effectués au cours de ces dernières semaines :

- Poubelles du fort remplacées par des containers enterrés
- Réfection de la voirie (les graviers seront retirés après tassement)
- Candélabres de la place de la mairie moins énergivores que les ampoules précédentes.
- Montage du nouveau chalet communal à côté du terrain de pétanque

Plan hivernal pour nos aînés

L'action d'aide au déneigement se poursuit pour nos aînés (dégagement porte, boîte aux lettres et trottoir). Pour mémoire, voici les conditions pour en bénéficier: Il faut avoir plus de 75 ans, être isolé (pas de proche en capacité d'effectuer le déneigement) ou être en situation de handicap.



Si vous ne rentrez pas dans ces conditions, des solutions peuvent vous être proposées en mairie (INTERMED, ...). N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Opération brioche

L'opération de cette année a permis de vendre 328 brioche pour une somme de 1 695.60 €. Merci à tous pour votre accueil et merci aux bénévoles pour leur dévouement.

11 novembre

La cérémonie commencera à 11 heures au monument aux morts. Elle sera suivie d'une animation, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, par les enfants de l'école et par Souvenir et Amitié.



Bien vivre ensemble

Bientôt l'hiver

La neige et le froid arrivent tout doucement. Il faut nous préparer à les affronter en toute sécurité. Voici quelques rappels de bon sens qui pourront vous y aider :

- Equiper votre voiture de pneus neige.
- Déblayer la neige sur l'avant de votre propriété donnant sur la rue.
- Tailler les haies, c'est le bon moment.

Le conseil municipal a voté



- Maison intergénérationnelle :
 - L'attribution des marchés à l'Aube (groupement d'entreprises locales).
 - Le plan de financement prévisionnel.
 - L'emprunt à 0 % sur 20 ans
- L'emprunt sur 5 ans pour l'achat du nouveau véhicule communal.
- La convention avec le SMTC pour le remboursement de 50 % des frais de transport scolaire.
- La convention transport scolaire entre Transdev, Meroux et Moval.
- La convention, entre Meroux et Moval, relative au fonctionnement de l'école du vieux Tilleul.
- La prise en charge des études dirigées par la commune.
- Les demandes de subventions en prévision des investissements 2017 pour la réhabilitation du lavoir, le stade multi activités et l'aménagement du cœur du village.

Le conseil municipal a été informé

- des décisions du conseil communautaire (CAB) :
 - Amélioration de la brigade d'incitation au tri des déchets
 - Nouveau nom de la CAB qui devient « Grand Belfort Communauté d'Agglomérations »
 - Du schéma eau-assainissement à l'échangeur autoroutier de Sévenans.
- De l'arrêt du contrat de l'agent polyvalent (accompagnement bus, restauration scolaire et ménage école + fort) et du lancement d'un nouveau recrutement.



Prochain conseil municipal :

le 24 novembre à 20h00.

Le coin des associations

L'APEMMS propose du chocolat

Pour régaler vos papilles et celles de votre entourage, l'APEMMS (association de parents d'élèves) vous propose une vente de chocolats confectionnés par la chocolaterie STOFFEL à Ribeauvillé et Haguenau.

Si vous êtes intéressés, des catalogues et des bons de commande sont à votre disposition en mairie.

Vous pouvez être livrés **pour la Saint Nicolas** (le retour de la commande doit se faire au maximum pour le 4.11.2016) **ou pour Noël** (retour maximum de la commande le 10 novembre 2016 au plus tard).

Merci de régler à la commande, par espèces ou chèques libellés à l'ordre de l'APEMMS et de déposer le tout dans la boîte aux lettres de l'APEMMS (1 place de la mairie).



Bonnes vacances de Toussaint !

Téléthon 2016

Réservez dès maintenant votre matinée du dimanche 27 novembre et rendez-vous sur le parking de la mairie!

Dès le 5 novembre, l'équipe de vente de ballons frappera à votre porte. Elle vous donnera aussi le programme des festivités.

La benne à métaux sera à votre disposition du 25 au 28 novembre.

On compte sur vous !

Halloween au village

L'APEMMS organise, le 5 novembre, une journée folle pour Halloween. L'après-midi, à partir de 17h00, défilés pour les enfants. En soirée, dans la salle communale de l'ouvrage militaire, repas dansant.

Contacts : 06 34 76 77 78 ou 06 62 24 03 28.



Etat civil

Sauf avis contraire des familles, nous rendrons compte régulièrement dans les Brèves de tous les actes d'état civil.

Décès :

René MALOUVET , le 20 octobre

Nous renouvelons nos sincères condoléances à cette famille endeuillée.

Utile

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 12h00

Pour contacter le secrétariat de la mairie :

Téléphone : 03 84 56 04 30

Par mail : commune-de-meroux@orange.fr

Pour contacter le Maire et les adjoints :

Stéphane GUYOD	06 71 95 95 54
Thierry MANTION	07 71 14 65 81
Noémie DUBOST	06 26 25 65 10
Chantal MARTIN GARCIA	03 84 56 02 65
Christophe HENNY	07 83 02 24 13

Le site communal : www.meroux.fr

Imprimé par nos soins sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

